

MODULE 3 : Calcul d'une note « Produits phytosanitaires » par sous bassin versant

Objectifs du module

- Identifier les zones à risque vis à vis de la pollution par les produits phytosanitaires en se basant sur le calcul de deux indicateurs de pression liés aux apports de substances actives à la parcelle sur les surfaces à risque de transfert phyto, c'est à dire les surfaces de ruissellement (SC- Ruiss), transferts de Subsurface (SC-Subs) et transferts directs PHYTO (SC-Direct). Ces trois types de surfaces ont un poids équivalent.
- Calculer un indicateur de transfert en fonction des comportements de transfert des substances actives utilisées (KOC et DT50),
- Calculer deux indicateurs impact concernant la toxicité (sur la santé humaine) et l'écotoxicité (sur les milieux aquatiques) des produits,
- Calculer deux indicateurs sur des enjeux nouveaux : 1) lié à l'utilisation de molluscicides (produits anti-limaces); 2) lié à l'entretien des bords de champs

A chaque étape, l'objectif est de conseiller les agriculteurs sur les leviers techniques pour réduire la pression phytosanitaire sur son exploitation agricole (rotations, pratiques de protection des cultures).

Les étapes abordées dans ce module

Sur chaque sous-bassin versant, en distinguant les herbicides et les autres produits phytosanitaires (régulateurs de croissance, fongicides, insecticides):

1. [Inventaire des pratiques phytosanitaires agricoles](#) sur l'ensemble des parcelles du sous bassin versant
2. [Calcul d'une pression HERBICIDE à la parcelle](#)

Calcul de la pression herbicide en apports de substances actives à la parcelle sur la rotation (g S.A./ha/an):

- Etape 1 : calcul des apports de substances actives (en g S.A./ha/an) pour chaque culture et interculture de la rotation
- Etape 2 : calcul de la pression herbicide (g S.A./ha/an) à la parcelle en moyenne sur la rotation

Cartographie du risque herbicide et propositions à l'échelle de l'exploitation agricole:

- Etape 3 : cartographie de la pression herbicide sur les parcelles
- Etape 4 : Analyse et proposition de leviers par culture pour améliorer la pression herbicides

3. [Calcul d'une pression HORS HERBICIDE à la parcelle](#)

Mêmes étapes que précédemment.

4. [Calcul du risque HERBICIDE et HORS HERBICIDE à l'échelle du bassin versant](#)

5. [Calcul d'un indicateur transfert](#) en fonction des comportements de transfert des substances actives herbicides utilisées,

6. [Calcul d'un risque impact](#) concernant la toxicité (sur la santé humaine) et l'écotoxicité (sur les milieux aquatiques) des produits phytosanitaires

Ce que l'on doit savoir avant de débiter le module :

- Avoir identifier les surfaces à risque de transfert phyto à l'échelle du bassin versant d'étude: Ruissellement (SC-Ruiss), transferts de Subsurface (SC-Subs) et transferts directs PHYTO (SC-Direct). Si des zones humides sont en culture, on inclura ces surfaces également (Cf. module 2).
- Quels diagnostics de parcelles à risque phytosanitaire sont disponibles ?